



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° du Projet : P176396/P180987
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

COMMUNIQUE

Le Gouvernement du Burundi a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique « PAFEN » d'un montant total de 92 millions de dollars américains, y compris le financement additionnel pour la modernisation de la gestion des finances publiques (GFP).

L'objectif de développement du PAFEN est d'« **accroître l'accès à Internet haut débit, en particulier pour les communautés mal desservies, et améliorer la capacité du Gouvernement à gérer ses ressources plus efficacement et fournir des services publics par voie numérique** ».

Les activités du PAFEN visent à accroître l'adoption du numérique en élargissant la couverture du réseau et la base existante de consommateurs de services numériques et une série de réformes visant à rapprocher les services aux citoyens et à améliorer l'efficacité et la transparence du secteur public. De plus, le projet vise à soutenir l'utilisation des technologies numériques et des données pour faciliter la prise de décisions politiques et promouvoir les investissements.

Comme indiqué dans l'accord de financement, tous les marchés passés par l'Unité de Gestion du PAFEN le sont par le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition en vigueur et après avis de non objection (si applicable).

Selon la nature de marchés, les méthodes de sélection et l'approche préconisés, les avis de publication sont diffusés par les canaux officiels dans le système de la Banque mondiale et dans le journal Le Renouveau du Burundi. Ils sont également publiés sur les sites web du PAFEN www.pafen.gov.bi et du SETIC www.setic.gov.bi ainsi que sur les différentes plateformes de communication du PAFEN du SETIC.

En outre, ces publications peuvent être relayées à travers les canaux de communication des partenaires bénéficiaires des services concernés par le dossier de marché. Aucun marché ne saurait déroger à ces directives et principes.

Par ailleurs, dans tout dossier de passation de marché, il est expressément notifié à tout soumissionnaire, que le recours à des influenceurs, par un quelconque moyen, en vue d'influencer le processus de passation de marchés, est strictement prohibé. Une telle pratique est assimilée à un acte de corruption et est passible de sanctions conformément aux règles applicables en matière de passation de marchés.

N.B: Toute tentative de corruption ou toute corruption avérée peut être renseignée via les plateformes suivantes :

- 1/ <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/6b32629dd1e7e1f60ae23a3daeec2b6a-0290012025/original/Procurement-complaints-filing.pdf>
- 2/ pprocurementcomplaints@worldbank.org
- 3/ <https://pafen.gov.bi/plaintes/>

Le Coordonnateur du PAFEN

Bienvenu Irakoze